

Appendice

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Coup-d'oeil sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): - **(1851)**

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

APPENDICE.

N° 1.

ANALYSE

DE LA NOTICE SUR LES US ET COUTUMES DE L'ANCIEN
ÉVÊCHÉ DE BALE,

par A. Quiqueres.

M. Quiquerez commence son travail en faisant connaître ce que c'était que les plaids généraux, ces assemblées de tous les hommes libres d'une contrée qui, à l'époque germanique, se réunissaient en plein air pour y traiter des affaires du pays, y décider de la paix ou de la guerre, y rendre une justice prompte, expéditive et sans frais, selon les usages de chaque peuplade.

Le *Mallus* de ces temps reculés avait bien dégénéré à l'époque mérovingienne : ces assemblées s'étant trop mul-

tipliées et devenant excessivement onéreuses au peuple, les princes carlovingiens les réduisirent à trois par an. Plus tard encore il n'y eut plus que le champ de mai et le plaid d'automne ou de septembre, et enfin celui-ci survécut le dernier, et se maintint jusqu'au 18^e siècle.

Dès la première année de son mariage tout homme libre et chef de ménage devait assister au plaid général de son district. Jadis le dernier arrivant aux assemblées armées des peuples celtiques et germains était puni de mort ; mais au moyen-âge on trouva qu'il serait plus lucratif d'imposer une amende qui atteindrait tous les absents. Cette innovation profitait au souverain ou à son lieutenant présidant l'assemblée ; elle s'étendit même aux plaids ecclésiastiques, lorsque les confessions publiques eurent dégénéré en assemblées civiles et judiciaires, et très-peu religieuses, mais avec cette différence très-importante que, dans ces dernières réunions, les amendes ne pouvaient être moindres que 60 sols de Bâle, tandis que dans les premières elles ne devaient jamais dépasser cette somme, autrefois fort considérable.

Le lieu où se tenaient les plaids était toujours le même et souvent il rappelait des souvenirs druidiques. En Ajoie, la mairie d'Alle se réunissait sous le tilleul près de la Pierre-percée ; les mairies de Bure et de Chevenez sous le tilleul de Bure. On tint des plaids sous le chêne des *Benelat* près de la porte orientale de Porrentruy. Plusieurs plaids ecclésiastiques s'ouvrirent sous les tilleuls qui ombrageaient le portique de l'église de St-Vincent de Cornol. Le cloître de St-Ursanne abritait les ressortissants de cette prévôté. Delémont ouvrait l'assemblée de la vallée devant la porte orientale, sous le chêne de justice, où l'on attachait le bétail pris en délit. En avant du portique de l'église collégiale de Moutier-Grandval, au pied de la tour élevée par les ordres de la reine Berthe, sous l'ombrage

des tilleuls séculaires, les Prévôtails assistaient aux plaids généraux de leur contrée, quand le Prévôt siégeait en souverain, et les habitants de Moutier aux assises paroissiales, lorsque le même prélat traitait d'affaires ecclésiastiques. Alors le clergé cumulait bien des fonctions peu compatibles. Nous pourrions ainsi remonter de vallée en vallée, de mairie en mairie, et assigner partout les emplacements où nos ancêtres tenaient leurs assises, mais voyons aussi comment elles étaient présidées. Dans les premiers temps l'évêque de Bâle, comme souverain temporel, ayant droit de haute justice, ouvrait lui-même ces assemblées ou y envoyait son lieutenant, le châtelain, le Prévôt ou même un simple banneret. Les Prévôts des chapitres de St-Ursanne et de Moutier avaient les mêmes prérogatives, ainsi que plusieurs seigneurs particuliers.

Quand ces hauts justiciers honoraient leurs sujets de leur présence, ils n'arrivaient jamais seuls, mais en si nombreuse compagnie que les sujets, obligés de nourrir et héberger toute la chevauchée, les prièrent de bien vouloir se contenter de plus modeste escorte. On régla alors le nombre des personnes qui devaient accompagner le seigneur justicier. A Moutiers-Grandval, par exemple, le Prévôt du chapitre ne devait prendre avec lui que deux chanoines, son chambellan, l'avoyer des veuves et des orphelins, le sacristain et le pêcheur, « pour procurer du poisson frais. »

Le maire de Moutier le recevait humblement sous les tilleuls, lui offrait une escabelle et un coussin, et se tenait debout près de lui, le bâton blanc à la main en signe de justice. C'était le sceptre et la clochette du président. On levait le bâton pour ouvrir l'assemblée, on en frappait le sol pour imposer silence quand les sujets devenaient par trop irrespectueux. Comme prêtre, le Prévôt ne pouvait prendre une part trop active à des débats criminels se

terminant par effusion de sang, et c'est pour ce motif qu'il remettait le sceptre de justice au maire ou au bras séculier.

Le prélat ouvrait alors le rôle et si l'avant-parlier, espèce de procureur-général, et les prud'hommes ne rapportaient pas exactement les us et coutumes, il les rappelait au rôle.

L'avocat des veuves et des orphelins ne devait point se présenter au plaid sans porter un faucon sur son poing, parce que s'il arrivait que le Prévôt s'ennuyât de siéger et qu'il eût envie de s'ébattre aux champs, il pouvait remettre à l'avoyer le bâton de justice, pour qu'il présidât en son lieu et place, et s'emparant du gentil faucon il allait faire un tour dans les finages et les prairies. L'oiseau s'égarait-il en giboyant, le Prévôt n'en tenait nul compte à l'avocat. Revenait-il au prélat, il le rendait à son maître sans lui dire merci, mais ainsi le voulait le rôle.

En Ajoie, le seul maire d'Alle avait le droit de porter un manteau et un sceptre d'ébène surmonté d'un main d'ivoire; dans les autres mairies on n'osait faire usage que du « blanc batenat. » Mais on a déjà dit que la mairie d'Alle tenait ses assises près de la Pierre-percée, non loin du chêne de justice où l'on pendait les malfaiteurs, sur la place même où les druides réunissaient jadis le peuple de la contrée, dans ces bois sacrés où des chênes séculaires furent témoins de tant de rites mystérieux et de sanglants sacrifices. Dans tous les pays ces souvenirs druidiques se sont conservés de siècle en siècle, et il ne faut pas être surpris qu'au moyen-âge on ait tenu tant d'assemblées et fait tant d'accords et de traités sous le tilleul de Courgenay.

Aux plaids de Bure le maire du village, chargé de recevoir le délégué du prince-évêque, devait à son arrivée prendre son cheval par la bride, le conduire au lieu du plaid, aider au cavalier à mettre pied à terre, lui présenter le bâton blanc, lui offrir une escabelle sous le tilleul et lui

servir « blanche nappe et blanc pain » après la séance.

S'agissait-il de plaids seigneuriaux dans quelques-uns des grands fiefs de l'Evêché, on voyait des formalités peu différentes.

Le noble Münch de Lœvenbourg, seigneur de Soulee, au val de Delémont, tenait lui-même ses assises. Le maire devait le recevoir honorablement, lui donner blanche maille et blanc bichief, ainsi qu'aux deux ou trois personnes qu'il avait droit d'amener avec lui. On appareillait une perche pour faire percher le faucon du seigneur, et pour lui passer le temps on lui donnait une grosse volaille à dévorer.

Les quatre francs chésaux de Soulee logeaient chacun un des chevaux de ces nobles hôtes et leur fournissaient foin et paille en abondance.

Ce n'était passeulement le justicier laïque, le noble baron, qu'on recevait avec toutes ces formalités, car voici venir l'archidiacre de Moutier-Grandval, « monté sur un bon roncín, l'épée battant la cuisse, le faucon au poing. » A ses côtés chevauchent deux fringants chanoines, accoutrés de telle sorte qu'il serait difficile de reconnaître à leur équipage que ce sont là des ministres d'un Dieu né dans une crèche. Des valets orgueilleux aussi bien montés que leurs maîtres, trottent derrière eux, en devisant et riant des bons tours et aventures de leurs prélats. N'allez pas croire qu'on les calomnie, car si vous lisez les actes des visites pastorales, vous y verrez ces choses racontées tout au long et se reproduisant de visite en visite, de siècle en siècle, sans autres variantes que des changements de noms. Les jeunes remplaçaient les vieux et suivaient l'ornière.

Personne ne se douterait que cette chevauchée si brillante, si animée de joyeusetés, est cependant composée d'hommes chargés de veiller tous les quatre ans à la discipline des ecclésiastiques du décanat de Salignon, de réformer les mœurs des paroissiens, de les amender sur-

tout sans jamais faillir. A eux le soin de visiter les églises, de voir s'il ne pleut pas trop sur l'autel, si le bétail ne broute pas dans le cimetière, si la maison curiale est en bon état. Quant aux écoles, où écoles il y avait, on se contentait en certain lieu, en plein 17^e siècle, d'avoir un mur sur le cimetière, abritant les enfants contre les vents du nord ou du sud, moyennant tenir l'école du côté opposé au vent régnant. A l'archiprêtre de Moutier appartenait le droit de faire crier ses plaids de l'année bissextile, de s'asseoir dans la belle saison sous les tilleuls ombrageant le porche des églises, ou de se réfugier en maugréant sous la voûte de sanctuaire, si la pluie le forçait d'y chercher un abri. Les actes des visites pastorales témoignent même que ces hauts prélats n'aimaient pas les longues séances à l'église, au grand scandale des bonnes gens.

Comme à Soulce, on offrait un siège à l'archidiacre justicier, une perche et une volaille à son faucon, et du fourrage à profusion à son roncín.

C'est même ce que nous disent naïvement les fils de l'église, les pauvres paroissiens de Roggenbourg, en rapportant, le premier mardi de septembre 1505, les choses saintes de leur paroisse. Parmi ces choses, ils déclarent d'abord que lorsque l'archiprêtre de Moutier-Grandval, arrivait, lui troisième, savoir sa personne, son cheval et son faucon, il fallait le mal recevoir et bien traiter, c'est-à-dire l'oisel, et lui donner la meilleure volaille ou le poisson le plus frais. Le cheval devait avoir de la paille jusqu'au ventre et du foin jusqu'aux oreilles. Quant aux amis du prélat, la fabrique de l'église était chargée des frais de réception.

Du reste, autant de mairies ou de paroisses, autant d'usages et de coutumes plus ou moins différentes, mais toutes régies et déterminées avec soin par les rôles.

Nous ne pouvons dans cette notice raconter tout ce qui

se passait après l'ouverture des plaids généraux et des plaids ecclésiastiques. Dans les premiers, les nouveaux mariés prêtaient d'abord serment au souverain; tous les hommes libres rapportaient les us et coutumes du pays, écoutaient les plaintes et les dénonciations pour les affaires, n'emportant pas une amende plus forte que 60 sols de Bâle; le châtelain ou le lieutenant du justicier recueillait les suffrages, prononçait le jugement, et le faisait souvent exécuter séance tenante pour l'édification du public. De là vient que dans les anciens temps, lorsqu'aux plaids généraux, les hommes libres y jugeaient encore les affaires criminelles, il y avait près du tilleul un arbre patibulaire.

Les plaids ecclésiastiques se terminaient d'une manière moins tragique. Là aussi les chefs de famille, les fils de l'église rapportaient d'abord les us et coutumes paroissiales; puis ils étaient tenus de dénoncer à celui qui tenait le plaid, tout ce qui rapportait amende, et les rôles de nos églises nous apprennent qu'on avait su allier aux affaires ecclésiastiques des choses qui n'étaient guère de ce domaine. Nous ne pouvons vous raconter pour le moment ce qu'on publiait alors sous peine de 60 sols d'amende; cette punition paroissiale était réputée invariable, excepté pour un cas reconnu si difficile à prévenir, qu'on avait réduit la peine à 4 pots de vin. Ainsi aux temps germaniques, on se contentait de punir d'une simple amende les cas de meurtre comme chose trop fréquente et trop naturelle entre gens toujours armés.

N° 2.

C'EST DIEU.

VERS ÉCRITS SUR UN ALBUM.

Quand tout change sur terre et que rien ne demeure,
Que débris sur débris s'amoncellent partout ;
Comme l'eau suit son cours, quand l'heure presse l'heure
D'emporter sur ses pas ce qui reste debout ;

Quand tout esprit se perd dans un sombre dédale,
Toute croyance au vent de l'incrédulité
Se fanant feuille à feuille et pétale à pétale ;
Quand on n'a qu'à gémir sur la réalité ;

Lorsque l'illusion n'a plus rien qui survive
Dans mon cœur doublement sevré de tout amour,
O femme ! sur la page où tu veux que j'écrive,
Ah ! que puis-je tracer qui reste plus d'un jour !...

Il est pourtant encor, dans mon âme flétrie,
Un nom que j'ai gardé, — je l'appris au berceau, —
Un nom qui dans mon cœur fait remonter la vie,
Quand pour moi luit dans l'ombre un lugubre flambeau ;

Un nom que dans la nuit l'éclair écrit et trace,
Que proclame à son tour toute étoile qui luit,
Un nom terrible et grand devant qui tout s'efface :
Terre, cieux et soleils, et le jour et la nuit ;

Un doux nom que la bouche avec amour épelle,
Qu'à genoux on répète, en tout temps, en tout lieu,
Qu'à cette heure je lègue à ton amour fidèle :
Avenir et passé, tout est en lui, — c'est DIEU !

P.-D. MAIRE.

Nº 5.

DIE KÖNIGIN BERTHA.

Nicht Schlachtenruhm will ich besingen,
Nicht Waffenlärm und Todeskampf,
Nicht Schwerter, die durch Herzen dringen
Und nicht vergossnen Blutes Dampf.

Von Frauenlob mein Lied ertöne,
Von Sittsamkeit und frommer Huld,
Von Liebreiz anmuthvoller Schöne,
Gepaart mit freundlicher Geduld.

Die reinsten Saiten will ich spannen,
Und wenn mein Lied sich je erhob,
Wenn meine Verse lieblich rannen
So sei es jezt zu Frauenlob.

Wenn auf dem Antlitz Wonne strahlet
Und in der Jugend Rosenschein
Sich Unschuldsmelz der Lilien malet
Das nimt die Herzen freundlich ein.

So prangt' auf Herzog Burkhard's Schlosse
Einst eine Jungfrau zart und mild.
Nie Schönheit reizender umflosse
Ein lieblicheres Engelsbild.

Da zieht heran mit Kampfbeginnen
Der König Rudolf von Burgund.
Das schöne Nachbarland gewinnen
Das ist sein Wunsch zu jener Stund.

Dich trifft , o Rudolf , tapfrer Ritter
Aus Himmelsbläue jezt ein Strahl.
Verwahr dein Aug im Helmesgitter,
Dein Heldenherz in hartem Stahl.

Du hast noch keinen Speer geschwungen
Und weichst entwaffnet schein zurück.
Wer hat dich denn so bald bezwungen ?
Aus Bertha's Aug ein einzger Blick.

Die Herzen haben sich gefunden
Und drängen jezt zum Friedensschwur,
Sie werden feierlich verbunden
Durch Priesterhand zu Winterthur.

Dann weilen sie beim Lenzbeginne
Zu Strätlingen am Thunersee ,
Und Bertha glüht in sanfter Minne
Wie Abendroth auf Alpenschnee.

Sie steht so schön im Glanz der Jugend
Und so bescheiden auf dem Thron ,
Und ganz Burgund preist ihre Tugend
Noch höher als die goldne Kron.

Denn überall wirkt ihre Güte ,
Macht ihr die Herzen zugethan ,
Sie treibt mit freundlichem Gemüthe
Das Volk zu bessern Sitten an.

Sie steigt zu Pferd und führt den Roken
Und spinnt den Faden zierlich fein ,
So wie das Haar der goldnen Loken ,
So hell als Gold im Sonnenschein.

Des Landes Töchter auch beginnen
Auf Bertha's Beispiel und Geheiss
Wohl Hanf zu pflanzen und zu spinnen ,
Und jede Hand regt sich mit Fleiss.

Auch in die Hütten ihrer Armen
Tritt liebevoll die Königin,
Sie labt die Kranken mit Erbarmen
Und tröstet sie mit frommem Sinn.

In zartem Frauenbusen stammet
Auch unerschrockner Heldenmuth,
Der in Gefahren sich entflammet,
Der fest und klug das Beste thut.

Der König muss nun Kriege führen
Und zieht getrost ins welsche Land,
Denn Bertha wird Burgund regieren
Mit Kraft und mit geschikter Hand.

Der Ungarn wilde Horden stürmen
Heran, zu Raub und Mord bereit,
Doch Bertha schafft mit festen Thürmen
Dem Lande Schutz und Sicherheit.

Zu Neuenburg, La Gourze und Milden
Stehn die Castelle kühn und gross,
So auch in Leemanns Fruchtgefilde
Champrant und Vüfflen's Ritterschloss.

Wer giebt zu solchem Kriegsgeschäfte
Und in so drangsalvoller Zeit
Dem zarten Weib die Heldenkräfte
Und mehr als Männertapferkeit?

Das ist ein frommes Gottvertrauen
Und glaubensvolle Zuversicht,
Das giebt ihr Kraft und lässt sie schauen
Wie sich der Sturm am Fels zerbricht.

Drum lasset sie überall verkünden
Dem Volk das theure Gotteswort,
Schickt Lehrer aus, lasset Tempel gründen
Und spendet Gaben hier und dort.

Zu Sankt Ursiz und Peterlingen
Ertoent zur Andacht Glockenschall,
Zu Solothurn und Amsoldingen,
In Münster und Sankt Immerthal.

O Bertha! wahrlich du vor allen
Verdienstest Glük und Heil und Freud,
Und dennoch ist dir zugefallen
Ein kummervolles schweres Leid.

Doch Frauensinn bleibt sanft gelassen,
Ertrægt und überwindet viel.
Er weiss im Glauben sich zu fassen,
Beharrt in Hoffnung bis ans Ziel.

Den Rudolf in die Gruft sie heben
Und Hugo wirbt um Bertha's Hand.
Sie trauert schwer, doch will sie geben
In Mænnerschuz ihr theures Land.

Zu Colombier in der Kapelle
Zum Unheil, ach! ein Band sich schlingt,
Nur Herzeleides reiche Quelle
Statt des gehofften Glüks entspringt.

Dem Hugo will es nicht gefallen
Bei Jura-Blau und Alpenluft
Und Bertha muss nun mit ihm wallen
Nach Südens wollustreichem Duft.

Was hilft es dass mit wærmern Strahlen
Italiens dunkler Himmel lacht,
Dass Blumen farbiger sich malen
Und Bäume stehn in goldner Pracht,

Wenn stets bei wildem Becherklange
Die Tage nutzlos übergehn
Und bei dem lüsternen Gesange
Die Seelen leer und öde stehn?

Bei Hugo's rohem Geist und Sitten
Der Bertha Herz beinahe bricht.
Doch alles hat sie still gelitten,
Sie duldet und verzaget nicht.

Da löst Gott selber ihre Bande,
Sie tröstet Hugo liebeich aus,
Dann kehrt sie heim in ihre Lande,
In Rudolfs und der Väter Haus.

Im reinen Hauch der Jura-Lüfte
Und in der Alpen hellem Glanz
Erquicket sich die Vielgeprüfte
Und weiht sich ihrem Volke ganz.

Nun wieder schwingt sich ihr Gemüthe
Aus der Betrübniß rein und klar,
Von Tag zu Tag wird ihre Güte
Liebreich und segnend offenbar.

Ihr Name lebt und ist gehret
Noch jezt in unsers Volkes Mund,
Im Klang des Nachruhms töent verkläret
Der Name Bertha von Burgund.

F. Isenschmid.

N^o 4.

COMPLAINTÉ DE DAVID

sur la mort de Saül et de Jonathan.

Poésie inédite de M^{me} Morel.*

O maison d'Israël ! ô grandeur ! ô noblesse !
Comment sur les hauts lieux est tombé l'homme fort ?
Lieux si souvent témoins de nos jours d'allégresse ,
Vous ne voyez plus rien que douleur et que mort.

N'en parlez point dans Gath, qu'Askelon ne l'apprenne
Et ne se plaise au deuil qui tient nos fronts courbés.

Samuel II, Chap. I^{er}.

- v. 17. Alors David fit sur Saül et sur Jonathan son fils cette complainte :
- v. 19. O noblesse d'Israël, ceux qui ont été tués sont sur les hauts lieux. Comment sont tombés les hommes forts ?
- v. 20. Ne l'allez point dire dans Gath, et n'en portez point les nouvelles dans les places d'Askelon, de peur que les filles des

* Nous conservons religieusement cette pièce, le texte biblique et le billet d'envoi de M^{me} Morel à Melle de Géliu, tels qu'ils se trouvent dans l'autographe.

Filles des Philistins, votre joie inhumaine
Redirait en chantant que nos fils sont tombés.

O mont de Guilboah, que la douce rosée
De ses sucus bienfaisants cesse de te baigner,
Du jour où l'on a vu sur ta cime élevée
De l'oïnt de l'Eternel tomber le bouclier.

La flèche dans les airs par Jonathan lancée
Du Philistin toujours allait percer le flanc,
Et du vaillant Saül la formidable épée
Ne se reposait point sans avoir bu le sang.

Vous paroissiez ensemble aux champs de la victoire,
L'aigle étoit moins rapide et le lion moins fort;
Du fils comme du père on admirait la gloire,
Et le père et le fils sont unis dans la mort.

Philistins ne s'en réjouissent, de peur que les filles des incir-
concis n'en tressaillent de joye.

- v. 21. Montagne de Guilboah, que la rosée et la pluye ne tombent point sur vous, ni sur les champs qui sont haut élevés; parce que c'est là qu'a été jeté le bouclier des forts et le bouclier de Saül, comme s'il n'eût point été oint d'huile.
- v. 22. L'arc de Jonathan ne revenait jamais sans le sang des mous et sans la graisse des forts, et l'épée de Saul ne revenait jamais sans effet.
- v. 23. Saül et Jonathan, aimables et agréables dans leur vie, n'ont point été séparés dans leur mort; ils étaient plus légers que des aigles, ils étaient plus forts que des lions.

Comment tant de vertu si longtemps invincible
Tombe-t-elle en un jour par le sort des combats ?
Quel pouvoir inconnu , quel bras irrésistible
A plongé Jonathan dans la nuit du trépas ?

O mon cher Jonathan , mon seul ami , mon frère ,
Toi que mon cœur brisé réclame nuit et jour ,
Je t'aimai , jusque là que mon amour sincère
De l'époux pour l'épouse a surpassé l'amour.

Tu n'es plus , Jonathan , seul plaisir de ma vie !
Comment sur les hauts lieux est tombé l'homme fort ?
Quel ennemi sur toi déployant sa furie
A brisé l'instrument de victoire et de mort !

Vous , vierges d'Israël , pleurez les destinées
De ce roi qui , pour vous prodiguant son trésor ,
Se plaisait à vous voir élégamment parées
De robes de fin lin , d'anneaux et colliers d'or.

- v. 24. Filles d'Israël , pleurez sur Saül , qui faisait que vous étiez
vêtues d'écarlate et que vous viviez dans les délices et que
vous portiez des ornements d'or sur vos vêtements.
- v. 25. Comment les forts sont-ils tombés dans la bataille ? Comment
Jonathan a-t-il été tué sur les hauts lieux ?
- v. 26. Jonathan , mon frère , je suis dans l'angoisse pour l'amour de
toi , tu faisais tout mon plaisir ; l'amour que j'avais pour toi
est plus grand que celui qu'on a pour les femmes.
- v. 27. Comment sont tombés les forts et comment sont périés les ins-
truments de guerre ?

ENVOI DE M^{me} MOREL A M^{lle} DE GÉLIEU.

Ma chère Rose , j'ai pensé au premier moment que tu me faisais honneur , bien de l'honneur , beaucoup trop d'honneur. — La difficulté de la traduction me paraissait grande en ce que le langage énergique et simple de ces temps-là est trop différent du nôtre. — Par exemple , l'expressiou moderne d'*amitié* ne pouvait être prononcée entre David et Jonathan. Le Roi-prophète parle tout bonnement de l'amour qu'on a pour les femmes , c'est encore un terme que les délicats raffinements de nos mœurs ne permettent pas. — Le regret des vierges d'Israël pouvait aussi paraître par trop naïf. — Cependant tout ce qui sort de la bouche de David est si éminemment poétique , qu'une fois résolue à commencer , j'ai trouvé le plus grand charme à continuer , et que j'ai à te remercier , outre l'honneur , du plaisir que tu m'as procuré. — C'était un charmant homme que le Roi-prophète, je l'ai toujours dit.

N° 5.

ÉPITRE

A LA

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE ET MÉDICALE DE MONTBÉLIARD.*

O jour deux fois heureux ! quand la fraîche nature
Livre aux tièdes zéphyrus sa naissante parure ,
La science, fixant son siège à Montbéliard ,
Fait sur ses vieilles tours flotter son étendard ,
En invitant ses fils, d'une voix paternelle ,
A venir, confiants, s'abriter sous son aile ,
Pour y goûter un peu de l'intime bonheur ,
Que, seul, ne peut gâter un monde corrupteur.
Harmonieux concert, où brillent tout ensemble
Les trésors variés, que le printemps rassemble ,
Et les pensers puissants en nos âmes mûris ;
Moisson inespérée et de fleurs et de fruits.

Avant de contempler ce généreux spectacle,
Humble enfant du Jura, sur le seuil du cénacle
Laissez-moi déposer mon modeste tribut ,
Quelques faibles accords, soupirés sur ce luth
Fidèle à sa patrie, en dépit des tempêtes
Qui brisent, sans pitié, le cœur de ses poètes.
Puissent ces vers légers, jetés à l'abandon ,
En faveur du sujet mériter leur pardon.

* Nous croyons devoir reproduire la pièce suivante en souvenir du bon accueil fait à Montbéliard aux membres de la Société d'Emulation. Puissent les liens qui unissent les Sociétés-sœurs de Porrentruy et de Montbéliard se resserrer tous les jours davantage. (Note du bureau.)

Salut à Montbéliard, vieille cité princière !
Reflète toujours brillant d'un soleil en poussière !
Sol où fleurit toujours le culte de l'honneur ;
Fidèle à son drapeau dans l'heur et le malheur ;
Asile des proscrits ; demeure hospitalière ;
Tête et cœur, à ses chefs se donnant tout entière ;
Terre des grands esprits, des guerriers valeureux,
Des nobles dévouements, des martyrs généreux ;
Sur ton front, que surmonte une riche couronne,
Comme une étoile d'or toute gloire rayonne.

Tes comtes ont marché de pair avec les rois ;
Maint diadème fut le prix de leurs exploits.
Mais je ne dirai point leurs combats héroïques ;
Ma muse se plaît mieux aux scènes pacifiques,
Souriant à nos yeux, et répandant en nous
Du calme et du bonheur le sentiment plus doux.
A cette heure bénie où notre chère Allaine
Voit sur ses bords l'étude élargir son domaine,
J'essaierai simplement, vos annales en main,
Du progrès parmi vous de marquer le chemin,
De célébrer les noms consacrés par l'histoire
Et gravés par le temps au livre de mémoire :
Poètes, médecins, pasteurs, hommes d'Etat,
Dont le talent, jadis brillant d'un vif éclat,
Sur le passé laissait une immortelle trace,
Et dans ce Panthéon conquérait une place.
Heureux, si mon pinceau de ces riches portraits,
En ce faible croquis rend les principaux traits.

D'abord s'offre à mes yeux, pléiade radieuse,
Des enfants d'Apollon la troupe harmonieuse.
C'est *Marc de Stein* (1), poète et guerrier, un beau jour
Répétant sur son luth le *roman de Latour*,
Ou bien, bravant les coups de Bourgogne en furie,
Malgré son souverain, sauveur de sa patrie ;

(1) *Marc de Stein*, bailli de Montbéliard en 1474.

L'artisan *Bois-de-Chêne* (1), en son pays natal
Voulant à maître Adam opposer un rival ;
Jean-George (2), qui, cédant à sa verve tragique,
Sur les Halles rendait à l'ivresse publique
Ces mystères aimés, où fut tant applaudi
Monsieur de Saint-Mainboeuf, même au grand-*vendredi* ;
Et les deux *Binninger* (3), à la muse légère ;
Scharffenstein (4) transportant sur la scène étrangère
Mariaune ; et *Véron* (5), à la bizarre humeur ;
Puis *Fallot* (6), qui, des siens méprisant la rumeur,
Bravement composait ses poèmes étranges.
Mais des *Helvétiens* qui chante les louanges ?
C'est le barde *Masson* (7), le gentil romancier,
Dont le livre charmant vit au coin du foyer,
Et qui, peintre de mœurs dans sa riante *Astrée*,
Fait sur le bleu *Lômout* descendre l'empyrée.

Anx poètes rêveurs de la nature épris
Ont succédé bientôt de plus mâles esprits.
Les uns ont consacré leurs veilles à l'enfance :
Pour elle *Brisechoux* (8) déserte la science ;
Son sourire candide inspire *Duvernoy* (9) ;
Du grand art d'enseigner *Parrot* (10) trace la loi ;

(1) *Hugues Bois-de-Chêne*, boulanger, né à Montbéliard, poète et chroniqueur.

(2) *Jean-Georges*, maître d'école à St-Julien, auteur d'une *Tragique comédie* en vers sur les tentations d'Abraham, jouée à Montbéliard par les élèves des écoles en 1588, et publiée en 1609.

(3) *Ulric-Jérémie Binninger*, 1748, et son fils *Frédéric*, 1762.

(4) *J.-F. Scharffenstein* traduisit en vers allemands *Marianne et la mort de César* (1737).

(5) *J.-P. Nicolas du Commun*, dit *Véron*, mort en 1745.

(6) *Léopold-Fréd. Fallot*, né en 1764, auteur de la *Christopathie*, poème épique en 24 chants, et d'autres poèmes.

(7) *Masson*, auteur de la *Nouvelle Astrée*, roman devenu populaire.

(8) *Brisechoux*, mort de la peste en 1655.

(9) *Jules-Frédéric Duvernoy*, mort en 1754.

(10) *Chr.-Fréd. Parrot*, auteur de *l'Esprit de l'Éducation*, né en 1751.

Le modeste *Choffin* (1), en maint volume utile,
Vers une étude ardue ouvre un accès facile ;
Et la douce *Renelle* (2), émule de Genlis,
Inonde de soleil les jeunes et beaux lis,
Qui, formant autour d'elle une fraîche ceinture,
Reflètent la candeur de son âme si pure.
Les autres ont conté les faits de nos aïeux :
Près *Dinoth* (3), l'écrivain vif et judicieux,
Près d'*Hugues*, consignait sa chronique légère,
Je distingue *Fallot* (4), à la plume sévère,
Et surtout *Duvernoy* (5), ce généreux appui,
Que nos larmes en vain réclament aujourd'hui.
Savant, modeste et bon, puissante intelligence,
Vouant sa vie entière à servir la science.
On ne peut exhumer un acte du passé,
Qui dans son vaste esprit ne se trouve classé.
Duvernoy, noble cœur, à ta ville natale
Si je puis présenter cette page locale,
Je le dois à toi seul ; tes précieux travaux
Ont fourni les couleurs à mes humbles pinceaux.

En dérochant nos pleurs, quittous ces liens iutimes.
Mon ardente pensée aux régions sublimes
Précipite son vol hardi... Quel œil profond
Scrute de l'avenir les mystères à fond,
Et ne peut détacher son regard de l'espace,
Où de l'Être suprême il a saisi la trace ?
C'est bien toi, *Taurellus* (6) ; dans les cieus il est grand
Le lumineux éclat que ta gloire répand ;

(1) *David Choffin*, né à Héricourt en 1705.

(2) *M^{me} Renelle* (*Lucie-Elis. Bouillon*), tenait à Berlin un pensionnat de jeunes demoiselles ; elle composa plusieurs ouvrages pour leur instruction, et mourut dans cette ville en 1825.

(3) *Dinoth* a publié plusieurs ouvrages en latin, entre autres : *De Bello civili Gallico*. 1582.

(4) *S.-F. Fallot*, avocat.

(5) *Ch. Duvernoy*, auteur des *Ephémérides*, dont la mort récente laisse un si grand vide dans les sciences historiques.

(6) *Jean Thourelet*, connu sous le nom de *Taurellus*, un des plus habiles métaphysiciens de son temps, naquit à Montbéliard en 1547.

Et sous ces rayons d'or on aperçoit à peine
Du prince cartésien la figure sereine.

George (1), console-toi ; ta place est au saint lieu,
Parmi tous ces docteurs, enfants aimés de Dieu,
Et des lèvres desquels sa parole féconde
Coulait à larges flots pour le salut du monde.
Regarde ; compte un peu tous ces vaillants soldats
Que le Christ avec toi conduisit aux combats :
N'y vois-tu point *Toussaint* (2), des églises l'oracle,
D'une infernale nuit échappé par miracle ?
Le fougueux *Arquérius* (3), le savant *Cucuel* (4),
Les sages *Duvernoy* (5), *Nardin* (6), homme du ciel,
Kilg (7), l'ardent défenseur de vos libertés saintes,
Invincible champion, lui, dont les justes *plaintes*,
Plaidoyers éloquents, subjuguèrent tous les cœurs ?

Lorsqu'aux champs de la foi ces paisibles vainqueurs
Cherchaient des ouvriers pour les vignes célestes,
D'autres hommes aussi, diligents et modestes,
Faisaient du roc ingrat jaillir la vérité,
Et hâtant le progrès, servaient l'humanité.
Les *Flamand* (8) enseignaient les secrets de la guerre
A leur ville que ceint une armée étrangère.
Binninger (9), *Duvernoy* (10), par un constant effort,
Sur les sources de vie interrogent la mort.

(1) Le duc *George de Wirtemberg-Montbéliard*, mort en 1699, a composé plusieurs ouvrages sur la philosophie et la théologie.

(2) *Daniel Toussaint*, né en 1541, faillit périr à la Saint-Barthélemy.

(3) *Arquérius* ou *Larcher*, mort pasteur à Héricourt, en 1563.

(4) *Cucuel*, pasteur à Montbéliard, mort en 1622.

(5) *Ch. Duvernoy*, mort en 1776, et *J.-J. Duvernoy*, mort en 1805

(6) *Nardin*, pasteur à Blamont, mort en 1728, sermonnaire estimé.

(7) *Georges-Louis Kilg*, mort en 1816

(8) *Claude Flamand* (1610), et son fils *Jean* (1650), tous deux ingénieurs, auteurs d'ouvrages sur l'art militaire.

(9) *Georges Binninger* a publié un *Index pathologique* en 1682. Son père, *Jean-Nicolas*, mort en 1692, a publié un *Recueil d'observations* relatives à son art.

(10) *Jean-Georges Duvernoy*, né en 1691, anatomiste et botaniste.

L'illustre *Jean Bauhin* (1), père de la science,
Ennoblit Montbéliard par sa docte présence,
Et sous ce ciel aimé, comme le ciel natal,
Compose le tableau du règne végétal,
Tressant de ses trésors la guirlande fleurie
Pour l'Eden enchanté qu'il donne à sa patrie.
Sur ses pas glorieux *Chabræus* et *Cherler* (2)
Marchent avec succès ; plus tard du grand Haller
Les *Berdot*, *Lachenal* (3) enrichissent la flore ;
A leur riche moisson *Wetzel* ajoute encore,
Et, seul, du feu sacré conserve le dépôt.
Jusqu'aux climats glacés, qu'explorent les *Parrot*,
Montbéliard vit au loin ; et ta gloire immortelle,
Buffon, avec *Guéneau* (4) toujours nous le rappelle.

Sous leur toge sévère, arbitres de la loi,
Ici je vois *Bomport*, *Hotman* et *Duvernoy* (5) ;
Là, ces hommes voués à la chose publique :
De Fortsner (6), le savant et profond politique,
Des Suédois conjurant le terrible fléau ;
Le fidèle *Beuttrich*, et *Lavie* et *Blanchot* (7) ;
Plus loin, ces gais enfants, jouant avec les heures,
Dont le pinceau des rois illustre les demeures (8).

(1) *Jean Bauhin*, un des pères de la botanique, mort à Montbéliard en 1612.

(2) *Chabrey* (*Chabræus*) et *Cherler*, continuateurs de Bauhin au 17^e siècle.

(3) *Léopold-Edm. Berdot* et son fils *Ch.-Em.* mort en 1780.

(4) *Guéneau*, un des collaborateurs de Buffon.

(5) *Pierre Bomport* (1486), docteur en droit, recteur de l'Université de Tubingue. — *Léop.-Th. Duvernoy*, mort en 1763, auteur d'une dissertation sur l'histoire et le droit public du comté de Montbéliard. — *François Hotmann*, 1584.

(6) *Chr. de Forstner*, chancelier de Montbéliard, un des plus grands hommes d'Etat du 17^e siècle.

(7) *Pierre Beuttrich*, né à Montbéliard en 1538. — *Marc-David Lavie*, député de Belfort à l'Assemblée nationale constituante, mort en 1795. — *Léop.-Fréd. Blanchot*, résidant en Pologne pour Frédéric-le-Grand, en 1770.

(8) Six peintres de Montbéliard décorèrent au 17^e siècle Saint-Germain et le Palais Royal.

Je m'arrête... mon luth sous mes doigts frémissants,
Refuse d'exhaler des accords impuissants.
Que n'ai-je les secrets d'une mâle harmonie,
Pour te bien célébrer, gigantesque génie,
Qui, debout devant moi dans toute ta hauteur,
As pénétré mes sens d'une sainte terreur !
Gloire qui dans les cieux resplendit sans rivales ;
Grand esprit, un de ceux qu'à rares intervalles
Dieu fait sortir du sein des siècles ténébreux¹
Pour dire aux nations : « Voilà ce que je peux ! »
Tel apparaît CUVIER ... Sa science profonde
Sur ses débris épars reconstruit ce vieux monde,
Surpris de voir briser son éternel sommeil,
Quand nul, dans cinq mille ans, n'a rêvé son réveil.
Des âges primitifs antiquaire sublime,
Il plonge, le premier, jusqu'au fond de l'abîme,
Et, l'âme fière, accorde un regard souverain
Au globe, dont il semble être contemporain ;
Pays de l'inconnu, vaste et riche domaine ;
Steppes, que ne foula jamais la race humaine ;
Désert, dont l'habitant n'attendait que sa voix
Pour recevoir la vie une seconde fois.

O génie immortel ! lorsque la renommée
Couvre de tant d'éclat ta ville bien-aimée,
Sache en être toujours et la gloire et l'appui.
Dans ce cher Montbéliard, à tes pieds, aujourd'hui,
Comme un paisible flot, vois monter la science ;
Prête-lui le secours de ton intelligence :
Que ton saint monument soit le brillant fanal
Vers lequel tout progrès cingle au pays natal.

Oh ! m'est-il accordé, pauvre enfant de l'Ajoie,
D'exprimer un souhait qui comblerait de joie
Mon cœur reconnaissant ! — Porrentruy, Montbéliard
Jadis d'un commun prince arboraient l'étendard ;
De *Blarer* (1) Jean Bauhin fut le noble convive :

(1) *Jacques-Christophe de Blarer*, évêque de Bâle, de 1573 à 1608.

Que de cette amitié la flamme se ravive ;
Réveillons un passé qu'ils bénissent tous deux.
Allons, frères, formons d'indissolubles nœuds,
Qui, des ans conjurés braveront les injures.
Les sciences, les arts ont des délices pures :
Est-il un but plus noble à nos travaux offert ?
Avançons dans l'arène et luttons de concert.
Au champ-clos de l'esprit les combats sont des fêtes !
Du progrès parmi nous assurons les conquêtes.
Frères dans le passé, le ciel va nous bénir ;
Nous saurons être encor *frères dans l'avenir.*

X. Kohler.
